

## AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)

---

### Employeur

Mairie d'ARNOUVILLE

Commune, ARNOUVILLE, Val d'Oise (95)

### Service

Petite Enfance

### Grade(s)

Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe

Auxiliaire de puériculture principal de 1e classe

### Famille de métiers

Social

### Missions

L'auxiliaire de puériculture est placée sous la hiérarchie de la Coordinatrice/Directrice du Service Petite Enfance. A ce titre, elle doit assurer les missions suivantes :

- Être garant de la sécurité physique et affective de l'enfant,
- Veillez au bien-être, et au confort de l'enfant dans sa prise en charge lors des soins, repas, sommeil, hygiène corporelle.
- Participer à l'élaboration et au suivi du projet d'établissement,
- Favoriser l'épanouissement et le développement global de l'enfant tout au long de sa présence sur la structure,
- Proposer des situations ludiques, adaptées tout en respectant les centres d'intérêt, les désirs, les besoins et le rythme des enfants,
- Soutenir et accompagner le parent.

### Profil du candidat

- Titulaire du DEAP,
- Savoir faire preuve d'initiative, d'intérêt, de dynamisme,
- Capacité d'écoute et d'observation,
- Bonne capacité relationnelle, sens du travail en équipe,
- Sens des responsabilités.

### Conditions de recrutement :

- Emploi Permanent (si contractuel recrutement sur le fondement juridique de l'article 3-2)
- Temps complet sur la base de 37h hebdomadaires
- Localisation : Maison de la Petite Enfance

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
15/17 rue Robert Schuman  
95 400 ARNOUVILLE

Ou à l'adresse mail : [rh@ml.arnouville95.org](mailto:rh@ml.arnouville95.org)